

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2740

présenté par

M. Potier, M. Garot, Mme Rabault, M. Jean-Louis Bricout, Mme Battistel, M. Pueyo et les
membres du groupe Nouvelle Gauche

à l'amendement n° 1150 de M. Moreau

ARTICLE 11 DUODECIES

À l'alinéa 4, après le mot :

« concourt »,

insérer les mots :

« de façon majeure ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se satisfait par lui-même